

Conseil Consultatif du Numérique

Compte-rendu réunion



11 décembre 2017



Ferdinando Palmeri (Président) | **Vincent** Gallez (Co-Président)
| **Philippe** Delvaux | **Christian** Jassogne | **Pierre** Richard (secrétaire) |
Christian Daems | **Monique** Misenga | **Jean** Fourez | **Steve** Evrard (secrétaire
– EPN Ville)

Excusé : **Abdelkhalek** Ben El Mostapha |

Invité :



Nancy Schroeders | | **Boussad** Benchaba | **Michel** Janssens |

Ordre du jour

- Concours 3D | Bilan
- Evaluation du CCN
- Note de synthèse du vote électronique (suivi)
- Activités UCL sur le thème du numérique
- Divers

Concours 3D | Bilan

Le bilan de la soirée du concours est très positif. Une quarantaine de personnes étaient présentes. Les présentations étaient courtes et très bien construites. Le timing a été respecté.

Pour l'ensemble du projet, le bilan est plus mitigé. Le processus a connu pas mal de « rebondissements » et les objectifs de départ n'ont pas tous été atteints. La souscription n'a rapporté « que » 780€ contre les 3.000€ espérés. Il y a eu 6 candidats sur les 12 minimums espérés. Le projet a fait face à la lourdeur administrative inévitable (passages au Conseil communal, souscription, aucun budget prévu, etc.). Au-delà de ces difficultés, cela a tout de même permis à 6 citoyens de découvrir ou de renforcer leurs compétences en impression et design 3D. Un jeune a fait l'acquisition d'une imprimante 3D et a postulé chez *Materalise*, partenaire privé du projet. Ce projet est innovant et, finalement, c'est le « mouvement qu'il a créé qui est important » !

Vote électronique (suivi)

Christian Daems et Christian Jassogne ont préparé une note très détaillée et très fouillée sur les différents aspects liés au vote électronique. Cette note **sera** annexée au présent compte-rendu.

Conseil Consultatif du Numérique Compte-rendu réunion



Les conclusions du CCN sont les suivantes :

Deux critères sont fondamentaux dans le vote : le secret et l'anonymat. L'analyse faite par le Conseil est très claire. Il est quasiment impossible de respecter ces deux critères sauf dans le cas d'un vote manuel « classique » (bulletin papier, isoloir, urne, contrôle humain) et d'un vote manuel avec choix informatisé. Pour cette seconde méthode, le conseil suggère que l'outil informatique soit le plus basique possible à l'image d'une simple caisse enregistreuse.

En termes de recommandations, le tableau de la note présentée est très complet et reprend, en 9 points, les éléments d'évaluation des différentes options.

Sur base des éléments présentés :

1. Rappel : le secret et l'anonymat ne peuvent JAMAIS être garanti à 100%.
2. Une solution intermédiaire serait un envoi postal préalable qui invite les personnes à voter en ligne ou par téléphone. Ce système n'est pas idéal (aucun ne l'est. Voir conclusions du CCN au point 1). Des mesures peuvent le rendre meilleur (ex : système de Token).
3. Le vote via smartphone n'est pas souhaitable.
4. Le vote manuel ou électronique avec une double vérification (du secret et de l'anonymat) restent les deux meilleures solutions.
5. Ne pas négliger l'importance du contrôle démocratique et populaire du dépouillement manuel.

Evaluation du CCN.

Demande préalable à chacun : 3 points positifs / 3 points à améliorer.

Ambiance de travail positive dans l'ensemble. Groupe enthousiaste, sérieux, constructif. Engagement et investissement des personnes présentes (« noyau dur ») mais manque d'investissement de certaines personnes (« noyau gravitationnel »). Certain-e-s ont rejoint le mouvement en cours de route ce qui permet de nouvelles idées.

Fréquence régulière (1x/mois) permet de maintenir une bonne dynamique de travail mais un peu élevée (suivi administratif et logistique rendu difficile avec un rythme aussi soutenu).

Lien avec le collègue « évanescent ». Nécessité de renouer le lien. Invitation trimestrielle ? Pas de lien entre le collègue et le citoyen => pas de visibilité du travail fourni. Le lien au politique est fait via Pierre Richard et Steve Evrard et les conseillers communaux présents.

Groupe (trop) homogène et parfois trop restreint. Une moyenne de 8 personnes. Manque de diversité dans le groupe.

Conseil Consultatif du Numérique Compte-rendu réunion



Renouveler l'**information** sur l'existence du CCN. Quid d'un toutes-boîtes commun aux conseils consultatifs ?

Bonne **visibilité** des actions menées via la presse (BC, presse local écrite et télé, UWVC,...).

Besoin d'un **référent** par thème pour avancer, assurer un suivi.

Objectifs très (trop) nombreux. Risque de s'éparpiller. Trop de sujets ouverts en même temps. Beaucoup d'avancées sur certains, d'autres restent au point mort. Le CCN répond à de réels besoins. Décalage avec la marge de manœuvre des services et du cadre administratif (charge de travail imposante pour les deux agents communaux). Nécessité absolue de prioriser les axes de travail par année. Être plus limitatif pour garantir une qualité de travail.

CCN = **laboratoire d'innovation et de recherche**. Lieu d'échanges, d'ouverture.

L'**EPN** n'utilise pas assez ses ressources, ses potentialités. Sentiment de « chasse gardée ».

Le **budget** du CCN est à construire et à renouveler chaque année. Délai : septembre 2018. En lien avec les priorités à se fixer en début de législature et/ou d'année.

Activités UCL sur le thème du numérique

Voir : <https://uclouvain.be/fr/mondesnumeriques/a-propos.html>

« *Les mondes numériques* ». Thèmes : mobilité, sécurité, énergie, gouvernance, bien-être, télétravail, santé,...

Possibilités de collaboration le mardi 1^{er} mai et le jeudi de l'ascension 10 mai 2018. Choix d'une implication modérée du CCN. Il faut inviter les organisateurs à une rencontre du CCN.

Prochaine(s) réunion(s)



La prochaine réunion du Conseil consultatif du Numérique est fixée au

Lundi 22 janvier 2018 à 19h30

à l'Hôtel de Ville.

avec comme points à l'ordre du jour :

Clôture du dossier sur le vote électronique

Suite activités UCL « Les mondes numériques ».

Etat des lieux des projets en cours.